

Réunion sur l'établissement de priorités à long terme Maison ACP, Bruxelles - 16 septembre 2016

NOTE DE CONCEPT

Contexte

Depuis la mise en œuvre du contrat programme initial en 2012 jusqu'à présent, le programme intra-ACP de l'Alliance mondiale contre le changement climatique (AMCC) a accompli des progrès dans la fourniture d'une assistance technique conformément à la mission qui lui a été assignée. Une série de réunions techniques régionales ont été organisées avec la participation des différentes composantes régionales du programme, afin de nouer et de promouvoir le dialogue sur un certain nombre de sujets relatifs au changement climatique, et de renforcer la coordination et la coopération intra et inter-régionale. Le programme intra-ACP de l'AMCC a également mis en œuvre des mesures concrètes afin de promouvoir une approche coordonnée au sein du Groupe ACP lors des réunions de la COP à Varsovie, Lima et Paris, et en organisant les discussions politiques conjointes et les réunions préparatoires à la COP en vue d'établir des documents de travail communs pour le Groupe dans cette perspective.

En outre, les outils électroniques ont été modifiés et des améliorations ont été apportées à la communication entre les partenaires du programme ainsi qu'avec les autres parties prenantes dans le partage d'informations relatives aux activités et aux modèles de réussite. Les deux plateformes en ligne régulièrement utilisées par le programme, à savoir les sites Internet Capacity4Development et du programme lui-même, ont été mises à jour.

Le contrat du programme a été prolongé une première fois de janvier 2015 à juin 2016, puis jusqu'en 2016.

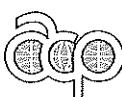
Le programme touche donc à sa fin. Les enseignements tirés et les réalisations accomplies dans la mise en œuvre du programme, y compris les acquis, les défis rencontrés et les succès obtenus dans l'atteinte des résultats visés, notamment au sein des composantes régionales, peuvent s'avérer utiles pour définir avec succès les prochaines phases du programme.

Le Secrétariat ACP organise une réunion spéciale consacrée à l'examen **des priorités à long terme en matière de lutte contre le changement climatique**. Cette réunion revêt un caractère particulièrement important au regard de l'actualité récente, avec notamment la conclusion de l'Accord de Paris et l'élaboration, par la suite, du Plan d'action ACP dont la mise en œuvre se poursuivra après l'expiration du programme intra-ACP de l'AMCC. Les participants procéderont à des discussions et à un échange d'idées, en s'appuyant sur les problématiques et priorités recensées par les composantes régionales et en tenant compte des développements actuels et attendus dans les régions ACP.

La réunion est prévue le 16 septembre 2016 à la Maison ACP, à Bruxelles.

Objectifs

A l'occasion de cette réunion, les discussions s'articuleront autour des idées et des plans à long terme dans le cadre de lutte contre le changement climatique. Il s'agira de recueillir des idées permettant de définir des plans concrets et d'identifier les principales priorités des régions sur la base du Plan d'action ACP sur le changement climatique ainsi que d'autres documents d'orientation pertinents tels que le document final de la troisième réunion technique régionale, comme points de départ.



GCCA Intra-ACP Programme

An initiative of the ACP Group of States funded by the European Union



Organisation

Cette réunion de réflexion sera guidée entre autres par les questions figurant dans les deux documents susmentionnés, ainsi que par les contributions des partenaires régionaux.

Afin de favoriser des discussions ouvertes et un libre échange d'idées, des groupes de discussion restreints pourront être constitués. Leurs conclusions seront intégrées dans un document qui sera présenté à l'ensemble des participants. Un animateur sera désigné pour guider ce processus en veillant à exploiter et à enrichir les idées avancées en vue de définir les principales priorités ainsi que les modalités pouvant servir à leur mise en œuvre.

Un document final sera établi et approuvé par les participants. Il comportera les priorités à long terme en matière de lutte contre le changement climatique, susceptibles d'être financés en dehors du cadre des programmes existants.

